

Le Président

à

A Poitiers, le 23 décembre 2024

**Objet : Passage à deux relèves réelles des compteurs d'eau sur votre commune**

*Affaire suivie par I. GARGOT - Responsable Service Relève Facturation*

Madame, Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'amélioration de nos services, nous vous informons qu'Eaux de Vienne-Siveer met en place une nouvelle organisation concernant la relève des compteurs d'eau sur votre commune.

Désormais, deux relèves réelles des compteurs d'eau seront effectuées chaque année. Cette évolution a pour objectif :

- de garantir une facturation optimisée, basée sur des consommations réelles (plus de factures estimatives),
- d'améliorer le suivi et la gestion des consommations d'eau des usagers,
- de détecter plus rapidement d'éventuelles anomalies, telles que les fuites.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir informer vos administrés de ce changement, notamment via les moyens de communication disponibles au sein de votre mairie (site internet, bulletin municipal, affichage, etc.). Une information sera disponible, dès le 2 janvier 2025, sur notre site [www.eauxdevienne.fr](http://www.eauxdevienne.fr).

Nos équipes se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information. Vous pouvez nous contacter au 05 49 61 16 90 ou par e-mail à [i-gargot@eauxdevienne.fr](mailto:i-gargot@eauxdevienne.fr) ou [y-bellicaud@eauxdevienne.fr](mailto:y-bellicaud@eauxdevienne.fr).

Nous vous remercions pour votre coopération et restons à votre disposition pour toute question.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Rémy COOPMAN

